

INTERVIEW DE MARC ANT,

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ DES CENTRES DE COMPÉTENCES GÉNIE TECHNIQUE ET PARACHÈVEMENT

« Que pourriez-vous faire pour moi ? »

Créés en 2015, les Centres de Compétences Génie technique et Parachèvement étaient opérationnels en moins d'un an et ont déjà développé près de 350 modules de formation, ce qui n'est bien sûr pas encore suffisant pour répondre à une panoplie de métiers et de besoins très large. Ils sont donc à la disposition des entreprises, pour lesquelles ils se chargent de trouver des solutions sur-mesure.



Marc Ant

Quelle est l'histoire des Centres de Compétences ?

Lorsque la problématique des bâtiments basse énergie, passifs voire à énergie positive a émergé, la question s'est posée de préparer le secteur du génie technique et du parachèvement à ces changements profonds. La Chambre des Métiers, la Fédération des Artisans, myenergy et l'IFSB se sont alors réunis autour du projet LuxBuild2020 lancé dans le cadre du programme européen *Build up your Skills – Training for Builders* qui, comme son nom l'indique, est basé sur la formation. Petit à petit, ce projet a pris de l'ampleur et nous avons décidé d'élaborer un système plus approfondi, plus large et plus cohérent pour former les entreprises artisanales. Cette idée avait déjà un antécédent dans le domaine du gros-œuvre avec la création de l'IFSB en 2002 et nous avons choisi de continuer sur la même voie en développant un concept similaire pour le génie technique et le parachèvement. C'est ainsi que sont nés les Centres de Compétences de l'Artisanat.

Quel est leur mode de fonctionnement ?

Les deux Centres de Compétences ont été créés sous forme de groupements d'intérêt économique. La cotisation des membres est basée sur un accord interprofessionnel, qui est en fait un contrat collectif national spécifique uniquement axé sur la formation. Elle s'élève à 0,5% de la masse salariale des entreprises.

Quelle évolution prévoyez-vous ?

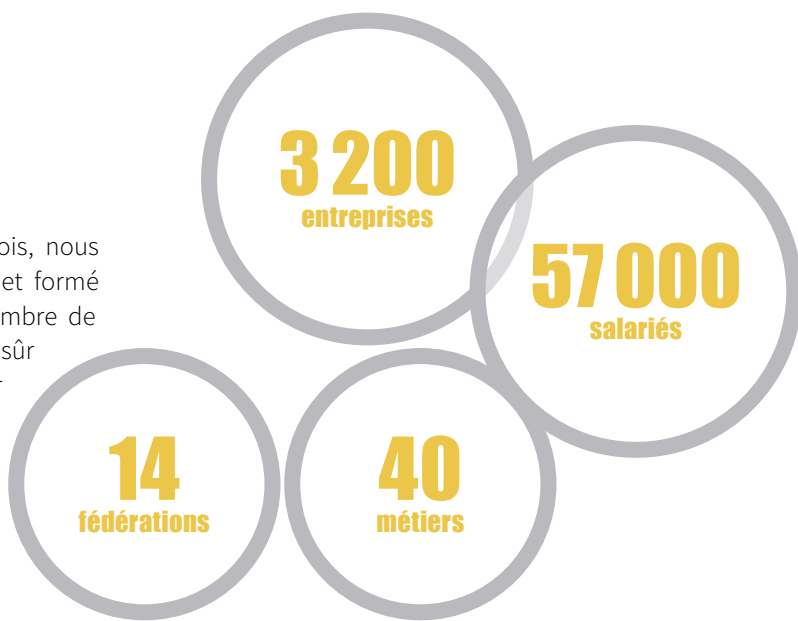
Depuis un an que nous sommes opérationnels, nous avons déjà développé 342 modules de formation, ainsi qu'un logiciel exclusif qui gère l'ensemble des modules

Ces 4 derniers mois : 171 formations différentes organisées et 1354 personnes formées.
342 modules de formation développés en 1 an
80% de pratique

et référentiels. Rien que ces 4 derniers mois, nous avons organisé 171 formations différentes et formé 1354 personnes, mais compte tenu du nombre de métiers que nous couvrons, cela n'est bien sûr pas suffisant. Nos formations sont basées sur des référentiels de compétences rédigés en collaboration avec l'IFSB et structurées selon le cadre européen des certifications (CEC) qui définit 8 niveaux de la formation initiale au doctorat. Nous allons donc renforcer aussi bien le nombre de modules à chaque niveau que la variété des thématiques traitées afin d'être en mesure de couvrir des besoins très spécifiques. Notre objectif est aussi d'augmenter la perméabilité des salariés et les possibilités d'évolution de carrière au sein du secteur. Pour cela, nous avons et allons encore créer les structures afférentes : nous travaillons actuellement sur les CEC 1 à 4 et planifions la mise en place des structures de niveau académique nécessaires pour pouvoir décerner des diplômes universitaires (Bachelor et Master).

L'ouverture à d'autres domaines que le génie technique et le parachèvement est-elle envisagée ?

Notre modèle pédagogique innovant a été développé par des spécialistes en ingénierie de la formation. Il est ancré dans un concept plus global et transposable à d'autres domaines de l'artisanat. Il y aura donc certainement d'autres centres de compétences dans les différents secteurs de l'artisanat qui fonctionneront de la même manière. L'automobile et l'alimentation pourraient en être des exemples, tout comme les nouvelles



technologies, dans un contexte où l'on parle fortement de digitalisation de l'artisanat, un sujet à la fois flou et complexe qui ne réside pas uniquement dans les machines, mais aussi dans les procédures.

Quelle est votre conception de l'innovation ?

Innovater ne veut pas nécessairement dire inventer. Les Centres de Compétences sont une innovation et non pas une invention. Il n'y a rien de nouveau que nous inventons mais nous mettons des choses ensemble d'une manière différente et inédite.

Qui sont vos formateurs ?

Premièrement, parmi nos 10 collaborateurs, nous comptons 5 spécialistes de leur métier qui forment partiellement mais dont le métier principal est d'organiser les formations. Ensuite, nous recrutons des experts qui nous proposent leurs services en freelance. Nous travaillons par exemple avec un indépendant qui donne des cours de mise à terre électrique de chape. Nous avons également des contacts étroits avec des instituts de formation technique comme l'IFSB ou d'autres au Luxembourg et à l'étranger qui nous apportent des formateurs ou des systèmes de formation. Nous collaborons aussi avec des fournisseurs industriels.

Quelle est la part de la pratique dans les formations que vous proposez ?

80%! Nous sommes en train de préparer la construction d'une maison d'essai « coupée » en 4 morceaux pour avoir une vue latérale de l'intérieur des murs. L'objectif est d'y montrer comment on passe les tuyaux à travers les murs de manière à ce que ce soit étanche. ▶

TIMELINE

3 JUILLET 2015

Signature d'un accord entre la fédération des artisans et les syndicats OGBL et LCGB en vue de la création des Centres de Compétences.

30 JUILLET 2015

Création des 2 groupements d'intérêt économique.

1^{ER} NOVEMBRE 2015

L'accord interprofessionnel devient un règlement grand-ducal qui indique que toute entreprise artisanale ayant une autorisation d'établissement dans l'un des métiers du génie technique et du parachèvement doit cotiser aux centres de compétences à hauteur de 0,5% de sa masse salariale.

Où ces formations se déroulent-elles ?

Nos formations sont données dans nos halls à Contern et à Bascharage, ainsi que dans les locaux de l'IFSB ou des CNFPC Ettelbruck et Esch-sur-Alzette avec lesquels nous avons des collaborations très étroites, mais surtout et de plus en plus en entreprise. À côté du catalogue de 750 formations que nous avons développé avec la Chambre des Métiers et l'IFSB, la plupart de nos formations sont élaborées sur-mesure. Les entreprises nous contactent et nous demandent : « Que pourriez-vous faire pour moi ? ».

Combien de temps vous faut-il pour développer une formation ?

Très souvent, cela prend un peu de temps. Par exemple, dans le cadre d'une formation sur l'étanchéité des fenêtres, nous avons construit un gabarit qui reproduit une maison. Il nous a fallu plusieurs mois pour trouver un hall, dessiner les plans, obtenir l'autorisation d'y bâtir ce gabarit et le construire. Une fois



la formation organisée, nous la répétons plusieurs fois pour la rentabiliser.

Notre modèle pédagogique innovant est ancré dans un concept plus global et transposable à d'autres domaines de l'artisanat.

Avez-vous des projets dans le domaine de l'accompagnement aux chercheurs d'emploi et de la réinsertion professionnelle ?

Nous avons un projet en collaboration avec l'ADEM, les CNFPC et le ministère de l'Éducation nationale qui consiste à former des aide-électriciens sur 6 mois à la demande d'une vingtaine d'entreprises prêtes à engager du personnel. Nous prévoyons aussi une collaboration avec Polygone pour une formation pluridisciplinaire de niveau CEC2 qui vise à apprendre à réparer et à mettre en place des containers.

Où en est le projet de votre futur bâtiment à Bettembourg vis-à-vis de l'IFSB ?

Nous finalisons les plans qui seront terminés en juin. Selon les architectes, la construction débutera début septembre 2017 et elle s'achèvera un an plus tard, pour la rentrée 2018. Pour l'instant, nous sommes dans les délais. Il s'agit d'un bâtiment simple, qui devra être multifonctionnel, sans limites ni contraintes. Il se

compose de 750 m² de bureaux et salles de cours et de 850 m² d'ateliers. Entre les deux, il y a un espace libre couvert qui a été prévu pour abriter un concept de containers: pour rester mobile, tout notre matériel

Innover ne veut pas nécessairement dire inventer. Il n'y a rien de nouveau que nous inventons mais nous mettons des choses ensemble d'une manière différente et inédite.

sera amovible; chaque métier disposera donc d'un container avec son propre matériel. Ceci présente deux avantages: il n'y aura rien qui traîne dans le hall et le container pourra être déplacé dans le cadre de formations en entreprises ou dans d'autres régions du pays. Le nouveau bâtiment sera construit en bois avec des toitures en shed en partie végétalisées et en partie couvertes de panneaux photovoltaïques. Il sera chauffé par une pompe à chaleur avec un chauffage industriel au sol. ●

Mélanie Trélat

Focus sur...

LA FORMATION PIF

Pendant les vacances de Pâques, 120 jeunes étudiants en DAP ont été formés à la soudure et à l'électricité dans le cadre de leur Projet intégré final. Cette formation hautement spécialisée leur a permis de pratiquer les différents types de soudure et la mise en place d'un système électrique afin de se préparer à leur examen. « Ce modèle va maintenant être négocié avec le ministère de l'Éducation nationale pour être peut-être mieux structuré et intégré dans les programmes scolaires officiels et dupliqué dans d'autres métiers artisanaux », indique Marc Ant.

LA FORMATION SOUDURE

Durant 7 semaines, le hall de Bascharage accueillera 12 cabines de soudure où chaque stagiaire pourra s'entraîner à différents types de soudure en fonction de ses besoins spécifiques et des besoins de son entreprise. Chacun sera instruit individuellement et l'encadrement sera assuré par des formateurs spécialisés. Après contrôle de la part d'un organisme certificateur, les stagiaires recevront des certificats nécessaires pour l'obtention de certaines autorisations.



Le futur bâtiment conçu par Architecture et Urbanisme 21 Yvone Schiltz, Schroeder & associés et Felgen & associés engineering sur base d'un travail du bureau d'architecture WW+